

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA Invest - Beyond European Bond Opportunities - Classe B - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU0392098371 Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Fonds d'obligations européennes

Le Compartiment vise à surperformer l'indice FTSE MTS Global (symbole Bloomberg : EMTXGRT) sur la durée de placement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Le Compartiment est géré en tenant compte des principes de Responsabilité et de Durabilité et promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du SFDR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection d'obligations qui en résulte tiennent compte d'une notation interne concernant la responsabilité des entreprises, ventilée en quatre aspects : (i) la responsabilité des actionnaires, (ii) la responsabilité envers la société et la durabilité des entreprises. La Société de gestion utilise une approche propriétaire d'analyse ESG en s'appuyant sur la méthode « best in universe » (les meilleurs titres de leur univers, littéralement). Il existe un risque que ces données soient incorrectes, insuffisantes ou manquantes. Il peut également y avoir un biais sectoriel. De plus amples informations sur la stratégie ISR figurent dans le prospectus du Compartiment. Le Compartiment bénéficie du Label ISR français. La stratégie d'investissement générale est de rechercher, à moyen terme, un taux réguller de rendement total cohérent avec l'objectif de préservation du capital en investissant sur le marché des euro-obligations et d'autres titres de créance négociables. Le Compartiment cherche à sélectionner des titres dans l'univers des valeurs à revenu fixe en explorant différents segments de ce marché. La sélection peut aussi résulter de l'analyse des caractéristiques fondamentales sous-jacentes qui est susceptible de faire émerger une proposition de valeur attrayante pour les investisseurs. Le processus d'investissement repose sur les trois étapes suivantes : (i) la sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, (ii) le calibrage de la duration modifiée et du risque de crédit global du Compartiment et du niveau de trésorerie en fonction de l'analyse des taux d'intérêt et des environnements macroéconomiques et (iii) la sélection des titres sur la base d'une analyse fondamentale prenant en compte les critères ESG et la valorisation des instruments.

Le compartiment sera à tout moment investi pour deux tiers au moins du total de son actif, directement ou indirectement, en titres à revenu fixe ou obligations libellés en euros, émis ou garantis par des États, des entreprises ou des entités supranationales ayant leur siège social en Europe ou exerçant leur activité économique, de manière prépondérante, en Europe.

Le compartiment peut investir dans des instruments financiers dérivés listés ou de gré à gré pour atteindre les objectifs d'investissement fixés, et plus spécialement dans le but de gérer l'évolution de la duration du portefeuille ou d'exploiter toute anomalie dans la structure des taux d'intérêt, dans la limite de 100 % de l'actif net du compartiment.

Le compartiment est investi principalement en contrats à terme et, dans une moindre mesure, en options non complexes négociées sur les marchés réglementés et en swaps de taux d'intérêt non complexes (taux fixe/taux variable/taux variable/taux variable/taux variable) négociés sur les marchés de gré à gré.Le compartiment peut investir 10 % maximum de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de FIA.

Le Compartiment peut également investir jusqu'à 20% de ses actifs nets dans des contingent convertibles bonds.

Information Benchmark: Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence pour le calcul de la commission de performance ainsi qu'à des fins de comparaison des performances. Cela signifie que la Société de gestion prend des décisions d'investissement dans l'intention d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment; cela peut inclure des décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition au marché. La Société de gestion n'est d'aucune manière contrainte par l'indice de référence en termes de positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif.

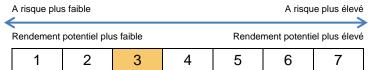
Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 2 ans.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de liquidité : sur certains marchés et dans certaines configurations de marché, le gérant peut rencontrer des difficultés à vendre certains actifs financiers.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement				
Frais d'entrée	1,00%			
Frais de sortie	0,00%			

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins.

Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

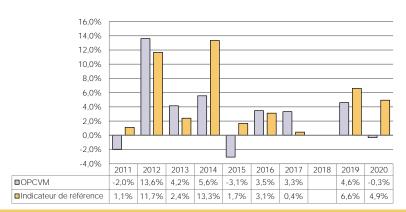
Frais prélevés par le fonds sur une année					
Frais courants		1,42%			

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances					
Commission de performance		0,00%	Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice FTSE MTS Global avec High Water Mark.		

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 68 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet www.dnca-investments.com.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en janvier 2009.

La devise de présentation des performances est la suivante : FUR

Les performances passées ne sont pas celles du futur. Les performances des autres classes d'actions sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion.

Les performances passées ont été réalisées sur la base d'une stratégie de gestion qui a été modifiée le 15 janvier 2019.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles en anglais gratuitement au siège social de la société de gestion (19, Place Vendôme 75001 PARIS / téléphone : +33158625500) et sur son site internet: http://www.dnca-investments.com.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit: pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, incluant de façon non limitative le descriptif du calcul des rémunérations, l'identité de la personne responsable de la supervision des rémunérations ainsi que la composition du comité de rémunération le cas échéant, doit être disponible sur le site internet http://www.dnca-investments.com/lu/regulatory-information. Une copie de cette politique est disponible gratuitement sur simple demande.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.